

Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité afin d'obtenir l'autorisation requise pour l'acquisition et la construction d'immeubles ou d'actifs destinés au transport d'électricité suivant l'article 73 de la Loi sur la Régie de l'énergie. (Dossier R-3757-2011)

Objet de la demande

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le **Transporteur**) demande à la Régie de l'énergie (la **Régie**) l'autorisation de construire et d'acquérir les immeubles et les actifs requis pour le raccordement, au réseau de transport d'électricité, de 1 550 MW de nouvelle production hydroélectrique provenant de quatre (4) centrales du complexe de la Romaine (le **Projet**).

Le coût total du Projet s'élève à 1 830,2 M\$, et les mises en services s'échelonneront de 2014 à 2020.

Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande sur dossier.

Toute personne intéressée à soumettre une demande d'intervention doit le faire selon les exigences du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* (le **Règlement**) au plus tard le **14 mars 2011 à 12h**. Tout commentaire du Transporteur sur ces demandes devra être fait par écrit et déposé à la Régie au plus tard le **21 mars 2011 à 12h**. Toute réplique d'une partie visée par les commentaires du Transporteur devra être produite avant 12h le **25 mars 2011**.

Conformément à l'article 10 du Règlement, une personne intéressée qui ne désire pas participer activement au dossier peut toutefois déposer, auprès de la Régie, des observations écrites.

La Régie déterminera ultérieurement les modalités d'examen de la demande.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courrier électronique.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie
800, place Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec 

www.regie-energie.qc.ca